CONSEIL MUNICIPAL DU 22 octobre 2020 à 20h30

Etaient présents :

Mme ALLAIN Jocelyne, M. ALLAIN Serge, M. BAILLARD Christophe, Mme BRIAULT Odile, Mme BRILLAND Elodie, M. CHEVAL Dominique, M. COSTILS Romain, M. COUENNE Michel, Mme GUESDON Claudine, Mme LEHOT Elodie, M. MALHERBE Stéphane, M. MANIGUET Julien, M. RENOUVEL Aurélien

Procuration(s):

Etai(ent) excusé(s): M. FOUSSE Jean-Luc

Absent(s): M. HEUZE Gérard

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. CHEVAL Dominique

- 1- Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux des 10 et 28 septembre 2020 :
- 2- Point sur les travaux communaux :
- a- Les logements communaux :

Intervention de Michel COUENNE

La désinfection de la mérule s'est faite les lundi 12 et mardi 13 octobre.

b- Réception de devis pour la coupe d'arbres et aménagement piétonnier :

Photos des lieux

-Travaux d'élagage le long du RD7 entre le rond-point de la Chaussée et Event park

Plusieurs entreprises paysagistes locales ont été contactés et nous ont transmis leur devis.

Lecture des devis

L'entreprise retenue par les élus est l'entreprise POIDEVIN pour un montant de 500€ HT pour la coupe en tétard.

-Travaux des zones en terre de l'aménagement piétonnier au Bourg Robert :

Photos des lieux

Le montant de ces travaux se sont élevés à 2 000€ pour les études et à 69 206.72€ TTC.

Des devis ont été demandés pour l'aménagement des zones en terre soit par de l'enrobé ou par un aménagement minéral. Ces devis seront revus au moment du budget si les finances le permettent.

De plus, il faudra prévoir la réalisation d'un passage pour piétons.

- Travaux d'aménagement piétonnier à la Fosse Cordon :

Photos des lieux

Lecture des devis

Des devis ont été demandés pour l'aménagement des zones en terre par de l'enrobé. Les élus ont pour le moment d'autres propriétés, en effet le secteur de la Fosse Cordon a déjà

fait l'objet de nombreux aménagements accessibles à tous.

3- Frais de fonctionnement des écoles privées de Vains 2019-2020

Pour l'année scolaire 2019-2020, 2 élèves ont fréquenté l'école de Vains, le montant des frais de scolarité est de 543.62€ par élève.

Délibération

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de verser la participation de 543.62€ par élève, pour l'année 2019-2020, soit la somme de 1 087.24€.

4- Frais de gardiennage des églises 2020 :

Délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser pour l'année 2020, la somme de 120.97 € au prêtre assurant le gardiennage de l'église.

5- <u>Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des</u> Charges Transférées) 2020 :

L'application de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) a entraîné la création d'une Commission Locale Chargée d'évaluer les Charges Transférées (CLECT) entre les communes et la Communauté.

Le rôle de cette commission est de valoriser financièrement les transferts de compétences afin d'en tenir compte dans le calcul de l'attribution de compensation, l'objectif recherché étant une neutralité financière et budgétaire des transferts et/ou restitutions de compétences.

La commission doit rendre ses conclusions dans un délai de neuf mois à compter, soit de la mise en place de la FPU sur le territoire communautaire, soit du transfert des compétences.

La CLECT, créée par délibération communautaire en date du 16 janvier 2017, a adopté le rapport joint à la présente délibération lors de sa réunion en date du 16 septembre dernier.

En application de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, le rapport de la CLECT est envoyé aux communes qui doivent procéder à son adoption.

Ainsi, il est donc proposé au conseil municipal d'approuver le présent rapport.

Décision du Conseil municipal :

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

6- Affaires diverses :

- Organisation de la distribution des repas des Aînés :

Intervention de Flodie BRILLANT

La formule 2020 a rencontré un franc succès avec 155 repas qui seront distribués dans la salle polyvalente et 2 à domicile. (dont 28 repas supplémentaire à 19.85€ par repas).

- Elaboration du Bulletin Municipal :

Intervention de Elodie BRILLANT

La Commission s'est réunie le mardi 6 octobre pour la mise en place du Bulletin qui sera préparé par Elodie et Aurélien. 400 exemplaires seront imprimés par l'Imprimerie moderne en semaine 50. La trame sera la même avec en plus un coup de jeune à la présentation.

Il sera demandé les coordonnées mail de ceux qui le veulent afin d'étudier la possibilité de l'envoi d'une lettre électronique.

- Rencontre avec David NICOLAS: A vos agendas - la date est le jeudi 17 décembre 2020 à 20h en mairie. Le Conseil municipal est invité à préparer l'entretien.

- Le transport Sée Bus :

Lecture du Mail de Mme Tatiana MASSELIN, faut-il reconduire Sée Bus ? Ce service qui a débuté en 2017 pour un coût de 500° par an, n'a été utilisé par aucun Pontois, aussi le Conseil municipal décide de ne pas renouveler l'opération.

- Report des travaux de l'OH6 :

Les travaux sont repoussés au printemps 2021.

- SAFER:

Appel de candidatures pour attribution des parcelles formant l'emprise du projet abandonné par l'Etat « Contournement Est d'Avranches ».

- Gens du voyage :

La seule condition pour que les gens du voyage quittent le terrain privé de M. BERTIN était qu'ils n'aient pas d'eau. Au grand désespoir du propriétaire, un riverain a décidé de leur fournir « gracieusement de l'eau ».

- ALDI:

Mme le Maire s'est entretenue avec le responsable du magasin Leader Price de Ponts. Il semblerait que l'enseigne ALDI ouvrirait 2 magasins l'un à Avranches et à Ponts.

- CCAS:

Courrier de la ville d'Avranches au sujet d'une demande de regroupement avec participation financière des communes pour une analyse des Besoins Sociaux.

- Tour de tables :

Claudine GUESDON - demande si le SMPGA a été prévenu pour l'affaissement à la Lande et à la Maréchallerie. Michel COUENNE les contactera afin de les informer de la situation.

Christophe BAILLARD - la fédération des agriculteurs enverra un courrier pour demander l'appui des communes pour le passage des tracteurs sur le contournement de Marcey, étant donné le faible trafic.

Fin de la réunion à 22h30 Prochain Conseil municipal le jeudi 19 novembre 2020 à 20h30